

514-2

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature en cas de demande de nouvelle carte grise.

Nom

Domicile

Date

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Signature

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

S071K069 A 07/01/2022 8961 YV 71	S071K101 S 23/01/2022 8961 YV 71	S071K069 A 09/01/2025 8961 YV 71	S071K069 A 04/01/2024 8961 YV 71
S071Z091 A 23/01/2021 8961 YV 71	S071K101 A 23/12/2022 8961 YV 71	012K7000 A08/01/2015 8961 YV 71	071K7008 A05/01/2016 8961 YV 71

Le titulaire du certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

**S071K069
A 18/11/2025
8961 YV 71**

de la classe environnementale de réception CE :
version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE
ve 88/77/CEE
de la taxe proportionnelle régionale en Euro
de la taxe additionnelle parafiscale en Euro
total de la taxe à acquitter en Euro
Mentions spécifiques

- (F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
- (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
- (G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
- (G.1) Poids à vide national
- (H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
- (I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
- (I.1) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le certificat précédent
- (J) Catégorie du véhicule (CE)
- (J.1) Genre national
- (J.2) Carrosserie (CE)
- (J.3) Carrosserie (désignation nationale)
- (K) Numéro de réception par type (si disponible)
- (P.1) Cylindrée (en cm³)
- (P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
- (P.3) Type de carburant ou source d'énergie
- (P.6) Puissance administrative nationale
- (Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
- (S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
- (S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
- (U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
- (U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
- (V.1) CO2 (en g/km)

République Française
Communauté européenne



Ministère des Transports

Certificat
d'immatriculation

Permis de circulation; Osvedčení o registraci; Regisztrációs igazolás; Zulassungsscheinung; Registrationsnumerus; Αδεία κυκλοφορίας; Registracija; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība; Registrācijas ličpinas; Forgalni engedély; Certificado de matricula; Kennkentekenbewijs; Dovidni Registracni; Certificado de matricula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekvizitiribrodskus; Registratsbevisat;

- (A) Numéro d'immatriculation
- (A.1) Numéro d'immatriculation auquel se réfère le certificat précédent
- (B) Date de la première immatriculation du véhicule
- (C.1) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
- (C.3) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
- (C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
- (C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
- (D.1) Marque
- (D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
- (D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
- (D.3) Dénomination commerciale
- (E) Numéro d'identification du véhicule
- (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)